

COMPTE-RENDU FO DU CTSD DE RENTREE

DU JEUDI 31 JANVIER 2019

Ce CTSD se tient alors que depuis deux mois de mobilisation des gilets jaunes dont notre fédération partage l'essentiel des revendications, le Président de la République et son Ministre de l'Intérieur ne répondent que par la provocation, la violence policière, l'arrestation en masse et la remise en cause programmée du droit de manifester.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, lui-même a décidé le vendredi 25 janvier d'entraver l'exercice du droit de grève à l'occasion du conflit sur les mutations.

Aujourd'hui, malgré ses agissements, la grève est massive devant l'Inspection Académique contre les mesures envisagées de carte scolaire et contre les nouvelles règles du mouvement. De nombreux parents d'élèves, d'élus et de personnels se sont rassemblés devant l'Inspection Académique.

Les représentants du personnel siégeant au CTSD ont demandé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de recevoir une délégation de parents d'élèves et d'élus ainsi qu'une délégation syndicale pour exprimer les revendications suite aux nouvelles règles du mouvement.

Après une longue négociation, les différentes demandes d'entrevue ont été acceptées.

<i>OUVERTURE</i>	<i>FERMETURE</i>	<i>BLOPAGE</i>
<p>+0,5 <u>RPI Saint Beauzire</u> : Des travaux ont été engagés par la Mairie.</p> <p>+0,5 <u>Vergongheon maternelle</u> : l'école ayant déjà précédemment ½ poste, cela mène à un poste complet.</p> <p>+0,5 <u>Champagnac</u> : pour permettre la scolarisation des petits.</p> <p>+0,5 <u>Beauzac</u> : les conditions sont réunies pour accueillir une nouvelle classe sur cette commune en extension. L'Inspecteur d'Académie refuse de comptabiliser les TPS qui s'ils sont refusés par l'école partent logiquement dans le Privé !</p> <p>+1 <u>Monistrol A.</u></p>	<p>-1 <u>Mazeyrat d'Allier</u></p> <p>-1 <u>PDMQDC Sainte Sigolène</u> : Fin du dispositif</p> <p>-1,25 <u>Cussac sur Loire</u> (dont 0,25 de décharge de direction) : malgré la scolarisation d'enfants du voyage à plusieurs reprises dans l'année et des prévisions très proches du seuil.</p> <p>-1,25 <u>Taulhac</u> (dont 0,25 de décharge de direction)</p> <p>-1 <u>PDMQDC Le Puy Val Vert</u> : Fin du dispositif</p> <p>-1 <u>Polignac</u> : malgré des effectifs au seuil et une très grosse concurrence avec le privé</p>	<p><u>Dunières (-1,25)</u>: Blocage à la fermeture jusqu'au CDEN alors que des travaux doivent commencer en mars et qu'il y a une grosse concurrence avec le Privé dans cette commune. De plus, de nombreux élèves allophones sont scolarisés dans cette école.</p>

Jacquard

+1 **St Ferreol d'Auroure**

+1,08 Sainte

Sigolène (dont 0,08 de décharge de direction): Il y a une dynamique sur cette école et réinjection d'un dispositif avec un CP allégé ou CP/CE1 allégé +

+1 **Le Puy Val Vert :**

Dispositif de CP allégé

+0,5 **Le Puy Val Vert en maternelle**

+0,5 **Montusclat :**

Ouverture d'1/2 classe en échange de la fermeture d'1 poste !!

+0,5 **Saint Martin de**

Fugères : Création d'un ½ poste supplémentaire pour compléter le ½ poste existant

+0,5 **Saint Pierre Eynac :**

alors qu'ils sont au seuil !!!
L'Inspection refuse une ouverture complète pour des raisons de répartitions pédagogiques favorables selon eux !

+0,5 **Saint Vincent :** C'est

le ½ poste qui avait été donné l'an dernier en mesure d'accompagnement qui se transforme en moyen définitif mais aucun moyen supplémentaire n'est donné à cette école malgré la hausse des effectifs !

+0,5 **Sembadel** : suite à la

fermeture d'un poste complet

+0,5 **Polignac** : suite à la

fermeture d'un poste complet.

-1,25 **RPI La Chaise Dieu**

-1 **Arsac-en-Velay**

-1 **Lantriac** : Comme de nombreuses écoles, la semaine de 4 jours ½ a favorisé le départ de nombreux élèves vers le Privé. De plus, la baisse d'effectifs est passagère , c'est juste un creux avec une perte plus importante cette année de CM2 alors que l'an prochain les départs seront moindres.

-1 **Montusclat** malgré des locaux tout neufs et la proximité d'autres communes vers lesquels les élèves pourraient partir.

-1 **Sembadel** : Cette école a été rajouté en cours de séance par Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui a pris connaissance de 2 départs ce matin même !

Monsieur l'Inspecteur d'Académie annonce une ouverture d'une ULIS sur l'école de St Paulien et ½ ETP MDPH qui seront assurés à titre provisoire par des PE en surnombre.

Le SNUDI-FO a défendu tous les dossiers qui lui ont été confiés, que ce soit pour défendre les écoles contre des fermetures ou pour demander les ouvertures nécessaires.

Le SNUDI-FO a fait rajouter à l'ordre du jour plusieurs situations : les dossiers des écoles de Bas-en-Basset, de Retournac, St Geneys près St Paulien et d'Espaly maternelle ont été présentés à l'administration en demandant une ouverture dans chacune de ces écoles.

- **Bas-en-Basset** : Monsieur l'Inspecteur d'Académie refuse d'ouvrir cette année malgré les effectifs très importants et la dynamique de cette école !! Sans cette ouverture, l'école devra fonctionner avec des classes à 28 élèves !
- **Espaly maternelle** : Les effectifs sont en hausse et le ½ poste sur les TPS ne suffit plus. La situation est compliquée pour les collègues qui se retrouvent à 3 classes les après-midis malgré la présence des TPS qui restent à l'école.
- **St Geneys près St Paulien** : Demande d'un ½ poste au regard des effectifs importants.
- **Retournac** : Le SNUDI-FO demande ½ poste de manière définitive

TOUTES CES DEMANDES D'OUVERTURE ONT ETE REFUSEES

Tous les syndicats ont voté contre les mesures de carte scolaire.

Un nouveau CTSD aura lieu le 8 février suivi du CDEN l'après-midi.

Le SNUDI-FO a mis en avant la situation catastrophique à laquelle nous faisons face au niveau des remplacements avec notamment des remplacements non assurés plusieurs jours consécutifs, des TR déplacés de leur remplacement... Nous demandons la création de postes de TR afin de remédier à cette situation qui perdure depuis des années.

Nous demandons également la création de postes de RASED !

Le SNUDI-FO a mis à l'ordre du jour le retour des écoles qui le souhaitent à la semaine de 4 jours. Nous avons fait part des différentes écoles encore sur le rythme de 4,5 jours qui souhaitaient revenir au rythme de 4 jours. L'Inspection nous indique qu'aucune demande ne leur a été adressée à ce jour.

Les écoles souhaitant revenir à 4 jours doivent en faire la demande au plus vite auprès de l'Inspection.